



Direction des Opérateurs Publics de l'Eau et de l'Assainissement

Décision n°2023-205

Objet : Accord-cadre relatif à des travaux divers pour stations de traitement, déversoirs d'orage et postes de refoulement des eaux usées et pluviales du territoire de Nantes Métropole – Approbation du besoin et de l'enveloppe affectée aux travaux- Lancement de la consultation

Réf : 1.1.7

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 4.1) portant délégation du Conseil à la Présidente afin de prendre toute décision relative aux marchés subséquents à un accord cadre, quel que soit son montant ou son objet,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que 9 postes de refoulement situés sur le territoire de Nantes Métropole, nécessitent des travaux de renouvellement de leurs équipements,

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par les services de Nantes Métropole,

Considérant que la consultation comprend 3 lots qui entrent dans le périmètre de l'accord cadre multi attributaire de travaux relatif à des travaux divers pour stations de traitement, déversoirs d'orage et postes de refoulement des eaux usées et pluviales du territoire de Nantes Métropole,

Considérant que, au sein de l'enveloppe budgétaire globale dévolue aux travaux sur 9 postes de refoulement des eaux usées de la DOPEA Nantes Métropole, un montant estimatif de 750 000 €HT soit 900 000 €TTC est affecté à ces travaux pour l'ensemble des lots,

Considérant que les travaux à engager sont prévus pour une durée de 24 mois,

Considérant qu'en application de l'accord cadre multi attributaire précité, il convient de lancer une mise en concurrence auprès des entreprises attributaires pour la réalisation de ces travaux, les entreprises DLE Ouest, GTM Ouest et SADE,

Considérant que les crédits correspondants sont prévus au budget sur l'AP n°043 et libellée Eaux usées, opération 2021 - N° 10134, libellée Eaux usées - Travaux gros entretien et renouvellement

Décide

Article 1 - Accord-cadre relatif a des travaux divers pour stations de traitement, déversoirs d'orage et postes de refoulement des eaux usées et pluviales du territoire de Nantes Métropole – Approbation du besoin et de l'enveloppe affectée aux travaux - Lancement de la consultation auprès des entreprises attributaires de l'accord cadre - Marché subséquent - Durée : 24 mois - Montant estimatif : 750 000 €HT soit 900 000 €TTC,

Article 2 – Attribution et signature du marché subséquent à venir,

Article 3 - De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

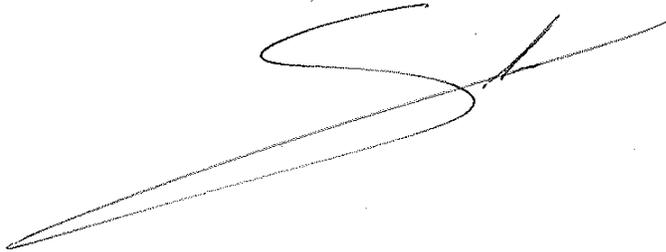
Fait à Nantes, le **06 MAR. 2023**

Pour la Présidente,
Le vice-président délégué

mis en ligne le :

- 7 MARS 2023

Robin SALECROIX



Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20230306-2023_205DEC-AU
Date de télétransmission : 07/03/2023
Date de réception préfecture : 07/03/2023